

# APPEL A PROJET – CESSION D’UN TERRAIN COMMUNAL

## RUE JEANNE DE BOULOGNE

### PROLONGATION DELAIS

**Identification de la collectivité** : M. Raphaël BERNARDIN, Maire, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice-La-Pointe - Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 –  
Courriel : [mairie@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:mairie@ville-saint-sulpice-81.fr)

**Objet de l’Avis** : Avis d’appel à projet Cession amiable d’un terrain communal situé Rue Jeanne De Boulogne appartenant à la Commune de Saint Sulpice La Pointe (81370)  
Cet appel à projet a pour objet de recueillir des candidatures proposant un projet immobilier de nature à combler la dent creuse que constitue le terrain mis en vente. Dans cette perspective, le projet immobilier devra garantir une insertion harmonieuse dans le tissu environnant

**Modalités d’attribution** : Les candidats doivent se reporter au cahier des charges pour les justificatifs à produire. Une phase d’audition – négociation pourra être organisée avec tout ou partie des candidats.

**Critères de sélection** :

Les critères d’évaluations sont ceux énoncés dans le cahier des charges

**Date limite** : Le 15 février 2019 à 17h00.

**Retrait du dossier de consultation** : Le dossier de consultation est disponible gratuitement en adressant une demande par courriel auprès de M. Jean-Christophe COULOM, responsable du service Urbanisme à l’adresse mail suivante : [jean-christophe.coulom@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:jean-christophe.coulom@ville-saint-sulpice-81.fr)  
Ou en téléchargeant le dossier sur le site de la Commune <https://www.ville-saint-sulpice-81.fr>

**Publication** : Publication réalisée sur le site de la Dépêche du Midi (JAL) – le site internet de la Commune de Saint Sulpice La Pointe